ASSOCIATION DÉFENSE CHAPRAIS - ROTONDE " INFOS"

BULLETIN N° 18 . Juin-juillet 2003

Les vacances approchent, il est temps de refaire le point sur les sujets qui nous préoccupent :

Projet SMCI, où en sommes-nous ?

C'est toujours l'attente du passage devant le tribunal administratif. L'avocat de la ville a cependant déposé une réplique à notre réplique.... de leur réplique ....
Reprenons clairement les choses :
En octobre 2001 nous avons déposé un recours contre la décision de la ville de Besançon d'accorder un permis de construire au 26 rue de la Rotonde.
Suite à notre mémoire et à nos arguments, l'avocat de la SMCI, puis celui de la ville ont déposé un mémoire en réplique. Suite à ces mémoires nous avons déposé une nouvelle réplique aux arguments exposés.
Et voici donc l'avocat de la ville qui redépose une réplique à la riposte que nous avions déployée.
En accord avec notre avocate et compte tenu de la faiblesse des derniers arguments avancés nous avons décidé d'en rester là pour l'instant. Notre avocate présentera éventuellement des remarques orales lorsque cette affaire sera évoquée au tribunal administratif.
A noter que la SMCI, groupe Kauffmann and Broad a fermé son agence de Besançon fin décembre 2002.
Une nouvelle société a été constituée sous le nom de "SMCI Tradition" en décembre 2002 , annonce légale parue dans l' Est Républicain du 14/12/02.

Pour l'heure, c'est toujours l'ancienne SMCI Kauffmann and Broad qui est censée gérer le dossier de cette construction contestée rue de la Rotonde.

Vers le départ de l' Entreprise Hugenschmitt.

Il est confirmé que cette entreprise envisage de délocaliser son activité dans des locaux plus fonctionnels vers Thise.
Le 6 mars dernier nous avons adressé un courrier au maire de Besançon afin de lui demander d'étudier l'achat des terrains libérés pour en faire un parking qui manque tant aux commerces du quartier. Nos adhérents savent que ce n'est pas la première fois que nous préoccupons du devenir de ce terrain. Nous avions posé cette question dans le cadre des élections municipales .
Dans un courrier du 28 mars 2003, Mr Loyat adjoint à l'urbanisme nous a répondu :
"*Vous avez interpellé la Ville de Besançon récemment à propos du devenir du site occupé par l'entreprise Hugenschmitt 49 rue de Belfort.*
Je vous informe que mes services sont en contact avec la société Hugenschmitt pour examiner les possiblités de transformations de ce site après transfert définitif de ses activités ...."
A noter également que l'Association des commerçants est intervenue dans le même sens auprès de la ville, ainsi que la commission urbanisme du Conseil de quartier.
Lors de la dernière réunion dudit Conseil du 22 mai 2003, Mr Loyat a annoncé que la ville de Besançon allait lancer une étude de faisabilité pour un parking sur ce terrain.

Affaire à suivre.

Les entrepôts ex-Pomona

Rappelons ce que nous écrivions dans notre bulletin n° 17 de décembre 2002 : la SNCF "a pris la décision de conserver ce site pour un développement ferroviaire destiné au garage des rames TER."
Nous veillerons cependant à ce qu'il en soit bien ainsi. Aussi n'hésitez pas à nous saisir de toute information qui vous parviendrait à ce sujet.

Le dépôt SNCF de la Rotonde, rue Résal

Monsieur Chalochet , directeur du site, nous a adressé le 2 mai 2003 le courrier suivant :
"Vous aurez probablement remarqué que depuis quelques temps règne une activité intense dans l'enceinte de l'Etablissement Traction de Besançon. C'est que les 13 dernier autorails nouveaux X73500 ont été livrés dans le courant du mois d'avril venant ainsi s'ajouter aux 5 engins déjà en service. Or lors de l'une de vos visites, je vous avais expliqué que ce parc de matériel serait ventilé sur l'ensemble de la Franche-Comté.
Il faut cependant savoir que le service prévu d'une série de matériel (que nous appelons roulement) correspond au service rendu à la clientèle et que les adaptations sont réalisées au 15 juin et au 15 décembre de chaque année.

En conséquence, à compter du 15 juin 2003, outre les missions déjà assurées sur Besançon-Morteau

et Besançon - Lons le Saunier, ces autorails nouveaux se verront confier des étapes sur les lignes Dijon - Dole - Pontarlier - St Claude et Besançon - Belfort - Vesoul - Epinal et que par conséquent les stationnements dans l'enceinte de notre établissement notamment dans les périodes de nuit n'en seront que très légèrement augmentés (de l'ordre de 1 à 2 unités, et encore s'agit-il d'engins en maintenance.
Nous nous efforcerons bien évidemment d'établir à nouveau un plan de stationnement nocturne qui limite au strict minimum les nuisances sonores aux premières heures de la journée , les départs dans ces plages horaires étant limitées à un couplage de 2 engins vers 6h00 et un autre vers 6h45.
Je vous demande par suite une certaine compréhension pour la période qui nous sépare du changement de service du 15 juin au cours de la quelle l'établissement sera saturé ce qui n'est pas par ailleurs sans nos poser de nombreux problèmes de stationnement....."
On ne peut que se féliciter de la volonté de la SNCF de nous informer de ses projets et souhaitons que les riverains ne soient plus confrontés aux nuisances sonores liées à ces nouvelles machines comme ce fut le cas il y a deux ans.

La plaque de la rue du Château-Rose

Elle a été remplacée suite à notre intervention . Espérons qu'elle ne soit pas de nouveau dérobée comme ce fut le cas pour la précédente.

Le Plan Local d' Urbanisme

Cette question fait l'objet de débats au sein du Conseil de quartier, commission urbanisme, dans lequel siègent des membres de notre association.
Mr Renard s'est livré à une étude très fine et très exhaustive de la situation de l'urbanisme dans notre quartier, (à partir de documents de l'Insee suite au recensement de 1999). Il ressort de cette étude que:
- Le quartier des Chaprais-Cras est le quartier le plus peuplé de Besançon (13%) après Planoise.
- C'est le quartier où la population a le plus augmenté depuis 1990 (derrière les Tilleroyes et Velotte)
- Le quartier est plus féminin que l'ensemble de la ville.
- sa population est plus âgée avec peu d'enfants mais davantage de 20-29 ans et de plus de 60 ans.
- Ses habitants sont plus qualifiés que la moyenne (38% de bac au lieu de 31%)
- Les ménages des Chaprais sont composés de moins de personnes 1,8 en moyenne au lieu de plus de 2 pour l'ensemble de la ville. Les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages , 80 % des ménages sont composés d'une ou deux personnes.
- Ils vivent dans des logements plus petits 36% d'une ou deux pièces, plus collectifs avec davantage de propriétaires.
- Les logements ont été construits surtout après guerre (donc souvent sans confort ni garages) ou très récemment.
Sur la densité du quartier, plus précisément "le coeur du quartier" un calcul établi pour 13 ilots situés de part et d'autre de la rue de Belfort entre la voie ferrée au nord, la rue du Chasnot et le passage Rambaud à l'ouest, la rue des Chaprais et de la Cassotte, au sud et le cimetière des Chaprais à l'est, fait ressortir qu' on dénombrait 2430 habitants au recensement de 1999 sur une superficie de 17,5 hectares soit une densité moyenne de 139 habitants à l'hectare, ce qui représente huit fois la densité moyenne de la ville ou cinq fois si on ôte des espaces verts .
Pour comparaison : la densité de la population française est de 108 habitants au km², celle de la Franche-Comté de 71.
Si vous êtes plus amplement intéressés par le sujet vous pouvez vous adresser à notre association.

COTISATION 2002 - 2003

95% des membres de l'association ont renouvelé leur cotisation pour l'exercice en cours, nous les en remercions.
Nous rappelons aux 5% que le montant de la cotisation est fixé à :
- 20 euros pour les membres de base
- 40 euros pour les membres bienfaiteurs.

Vous pouvez adresser votre chèque à : Association Défense Chaprais-Rotonde , 28 d rue de la Rotonde 25000 Besançon.
Encore merci de votre précieux soutien.

BONNES VACANCES A TOUS.

Le bureau.